



**Compte rendu COPIL NATURA 2000**  
**Site FR 7200705 « Carrières souterraines de Villegouge »**  
**du 20 janvier 2025 à la Mairie de La Rivière**  
**Bilan d'activité 2024**

Participants :

- Madame Sandrine HERNANDEZ, Elue régionale, présidente du COPIL
- Madame Delphine ESPALIEU, Cheffe de service Nature, Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde
- Madame Virginie MANDON, Maire de Saint-Aignan
- Monsieur Dominique BEYLY, Maire de La Rivière
- Madame Celia GASPERINI, Chargée de mission gestion des sites Natura 2000 de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine
- Madame Elodie BOUCHON, Chargée de mission et d'intervention au Département de la Gironde
- Madame Hanneke GUIRAT-GILLIS, Animatrice Natura 2000 au Syndicat mixte de bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary
- Madame Maria-Alejandra ARANGO, Animatrice Natura 2000 au Syndicat du Moron
- Monsieur Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000, CEN Nouvelle-Aquitaine

Structure/personne excusée :

- DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Mairie de Villegouge.
- Syndicat des sylviculteurs de Gironde
- Groupe chiroptères d'Aquitaine
- Chambre d'agriculture de la Gironde
- SEPANSO
- EPIDOR
- Monsieur Xavier BUFFO, Directeur général du Château de la Rivière
- Madame Carole DECKER, responsable de l'antenne Gironde, CEN Nouvelle-Aquitaine

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 20 janvier 2025 en présentiel dans la salle du conseil municipal de la commune de La Rivière, sous la présidence de Madame Sandrine HERNANDEZ.

---

Monsieur le Maire de La Rivière adresse un message de bienvenue aux membres participants.

Madame HERNANDEZ adresse un message de bienvenue aux membres participants, remercie l'accueil de la commune de La Rivière, rappelle le contexte de l'animation et présente l'ordre du jour.

La suite de la séance du COPIL est animée par Monsieur TARTARY, Animateur Natura 2000 du site au Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle-Aquitaine).

La présentation est téléchargeable sur la page internet dédiée au site <https://www.carrieres-souterraines-villegouge.fr>

Pour finir les propos introductifs, l'animateur présente le site Natura 2000 des carrières souterraines de Villegouge qui couvre 960 ha sur les communes de Saint-Aignan, Villegouge, La Rivière, Saint-Germain-la-Rivière et Lugon-et-l'Île-du-Carnay et permet la conservation de huit espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire.

- **Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du Comité de pilotage**

Il est proposé de prolonger l'actuelle période d'animation (2024/2026) jusqu'à la date de fin du marché d'animation de deux ans en cours d'attribution (celui-ci devrait débuter fin février 2025).

Il est également proposé de prolonger la Présidence du COPIL par Sandrine HERNANDEZ sur cette même période.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par les collectivités membres du COPIL.

- **Bilan d'animation 2023**

- Animation du site internet. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site à l'adresse suivante : <https://carrieres-souterraines-villegouge.fr/>. **En 2024, six nouveaux articles sont venus compléter les actualités du site. Il s'agit essentiellement d'articles autour de la nouvelle politique agricole commune et du transfert de compétence Natura 2000 de l'Etat vers la Région.**

- Prise de contact avec les propriétaires et les exploitants. Ces prises de contact permettent de proposer aux propriétaires privés, collectivités et exploitants un diagnostic parcellaire ou d'exploitation, et de proposer des actions correctives financées par Natura 2000.

**En 2024, ce sont 3 structures ou personnes qui ont été démarchées pour s'engager dans la démarche Natura 2000.**

- Contractualisation Natura 2000. Sur les 3 personnes ou structures contactées, aucune ne s'est dite favorable à l'élaboration d'un diagnostic de propriété. Ce document permet de fixer les grands enjeux d'une propriété et de définir les actions pour y répondre. Il sert de base de réflexion pour la mise en œuvre d'actions de gestion sur le site.

Dix actions issues de précédents diagnostics sont potentiellement finançables par un contrat Natura 2000. L'animateur attend un retour de ces propriétaires.

Tableau 1 : Bilan des diagnostics de propriété au titre des contrats Natura 2000

Période	Code et dénomination de l'action	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 30/11/2023
Synthèse 2019-2024	GH2 - Créer ou maintenir des îlots de vieillissement	9,33 ha	185 %	18 460 €	8,73 ha en phase de notification / 0,6 ha réalisé
	GH4 - Mettre en protection les carrières prioritaires	1	10 %	10 000 €	En attente du positionnement du propriétaire

Période	Code et dénomination de l'action	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 30/11/2023
	GH3- Mise en place de panneaux d'information pour les usagers de la forêt	n-r.	n-r.	n-r.	n-r.
	GH5 - Mettre en protection les carrières non prioritaires	5	125 %	40 000 €	1 accès réalisé par le propriétaire
	GH6- Mise en place de panneaux d'information aux accès de carrières	6	42 %	2 000 €	En attente du positionnement du propriétaire
	GH12- Gérer / créer des sous-bois clairs	13,4 ha	65 %	25 700 €	1,9 ha réalisé
	GH13 - Créer / restaurer des clairières	1,47 ha	138 %	11 600 €	0,1 ha réalisé
	GH19- Structurer les lisières	200 ml	10 %	3 000 €	En attente du positionnement du propriétaire
	GH21 – Ouverture des vignes abandonnées en entretien par la fauche	1,4 ha	35 %	5 350 €	1,4 ha réalisés
	GH25 – Planter ou renforcer les haies existantes et entretien	900 ml	45 %	6 820 €	300 ml réalisés

- o Contractualisation mesures agro-environnementales et climatiques. Les MAEC permettent de défrayer les pertes d'exploitation dues aux changements de pratiques favorables à la biodiversité. Les MAEC sont proposées sur la base d'un diagnostic d'exploitation réalisé par la Chambre d'Agriculture. Ce document permet de fixer les grands enjeux d'une exploitation et de définir les actions agro-environnementales pour y répondre.

Tableau II : Bilan des diagnostics parcellaires engagés dans le cadre des MAEC.

Outils de contractualisation	Prise de contact	Diagnostic engagé	Mesure contractualisée
MAEC	2	1	Retard de fauche
			Lutte biologique à titre volontaire

En 2024, les diagnostics entrepris ont identifié des pistes de gestion en matière de lutte biologique par confusion sexuelle en vigne. Cette mesure a été contractualisée historiquement sur 67,85 ha. Malheureusement, la lutte biologique n'a pas été retenue sur le territoire dans le cadre de la programmation FEADER 2023/2027 malgré l'intérêt qu'elle porte pour la réduction des insecticides et la conservation des chauves-souris. Pour autant, l'exploitant poursuit volontairement cette pratique.

Pour pallier à cela, l'animateur Natura 2000 et la chambre d'agriculture ont fait remonter cette problématique auprès de leur réseau. Le CEN poursuit ses actions de réseau afin que cette mesure ne soit pas uniquement appréhendée d'un point de vue « pollution des eaux » mais qu'elle soit également regardée sous l'angle de la conservation de la biodiversité. Parallèlement, la Région a également fait remonter à l'Etat le constat d'un manque de moyen financier dédié aux MAEC.

- Engagement au titre de la Charte Natura 2000. Il s'agit d'un engagement moral permettant de valoriser les efforts entrepris sur sa propriété ou sur sa pratique. **Sur la base des 3 acteurs contactés sur le territoire, aucune nouvelle adhésion n'a été signée en 2024.**

Tableau III : Bilan courant de la contractualisation à la Charte Natura 2000.

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
COLTER1	2014-2019	-	-	Collectivité territoriale	-
COLTER2	2014-2019	-	-	Collectivité territoriale	-
COLTER4	2017-2022	-	-	Collectivité territoriale	-
AGRVIL1	2014-2019	Saint Germain la Rivière Villegouge	Vignes	Activité viticoles Activité agricole	7,7 ha
AGRLAR1	2018-2023	La Rivière	Gîtes à chiroptères Bâti et jardins Ponts Milieux forestiers Formations arborées hors forêts Formations herbeuses Vignes	Activité viticole	97 ha
ASSXXX1	2022-2027	Villegouge	Gîtes à chiroptères	Activité naturaliste	-
COLTER3	2023-2027	-	-	Collectivité territoriale	-

- Déploiement de mesures hors contrat. Quatre projets sont en cours sur le territoire. Ils portent sur l'amélioration des connaissances en matière de papillons des zones humides, sur une stratégie d'acquisition d'espaces naturels, sur le suivi à large échelle des chauves-souris cavernicoles, ainsi que sur la stratégie déployée par le syndicat du Moron sur la conservation des milieux aquatiques et des zones humides. **Aucun nouveau projet n'a vu le jour en 2024.**

- Evaluation des incidences. Aucun projet n'a fait l'objet d'une évaluation d'incidence sur le territoire en 2024.

Tableau IV : Bilan courant des projets soumis à évaluation d'incidence depuis la mise en œuvre de la réglementation sur le sujet

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
Depuis 2011	Projet 1	Déclaration	Soutènement de carrières	Villegouge	-	-	Favorable suite aux adaptations
	Projet 2	Amiable	Fermeture de carrières	La Rivière	-	-	Favorables suite aux adaptations
	Projet 3	Amiable	Dépôt de déchets sauvages	Villegouge	0,3 ha	0,03%	-
	Projet 4	Déclaration simplifiée	Construction d'une maison individuelle	La Rivière	92 m <sup>2</sup>	» 0%	Favorable
	Projet 5	Déclaration	Primo boisement sur prairie	Lugon-et-l'Île-du-Carnay	22 ha	2%	Favorables suite aux adaptations
	Projet 6	Régime propre	Exploitation de champignonnière	Saint Germain la Rivière	1 000 m <sup>2</sup>	-	Favorable avec préconisations de l'animateur

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
	Projet 7	Loi sur l'eau	Création d'un appontement à bateau	Saint Germain la Rivière	-	» 0%	En cours d'instruction
	Projet 8	Régime propre	Primo plantation de vigne	Lugon-et-l'Île-du-Carnay	?	?	En cours d'étude
	Projet 9	Etude d'impact	Construction d'un chai	Saint Aignan	-	-	Favorable
	Projet 10	Régime propre	PDIPR	Villegouge, Saint Germain, Lugon, La Rivière	-	-	En cours d'instruction
	Projet 11	Amiable	Construction d'une maison individuelle	Lugon-et-l'Île-du-Carnay	-	-	En cours d'instruction
<b>Légende :</b>	n.r. = non renseigné						

Des pratiques régulières sur le territoire de comblement (direct ou indirect) des accès aux carrières se développent et portent atteintes aux habitats et aux espèces des grottes. Dans ce contexte, il convient de mener une action de sensibilisation des propriétaires pour faire cesser ces agissements. Si ces pratiques sont permanentes, elles doivent entrer dans le champ des études d'incidence. Si des atteintes aux espèces ou aux habitats d'espèces sont observées, elles peuvent également entrer dans le régime de protection des espèces.

Parallèlement, est abordé la modification des paysages en lien avec la crise paysagère et les aides à l'arrachage. Difficile d'anticiper ces interventions par l'animateur, bien que celles-ci doivent faire l'objet d'une évaluation d'incidence au-dessus de 0,5 ha. La DDTM veillera à faciliter la remontée de ces informations auprès de l'animateur Natura 2000.

- **Dotation de soutien aux communes sur la biodiversité** : L'animateur rappelle qu'il est à la disposition des communes pour orienter l'utilisation de ces aides sur des projets en lien avec la conservation du site.
- **Evaluation des mesures de gestion**
  - Suivi scientifique sur les colonies de chauves-souris. Cette action de suivi est menée depuis 2019 par le Groupe Chiroptère d'Aquitaine dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des espèces du site. Cependant, le suivi du site avait déjà été engagé avant 2019.

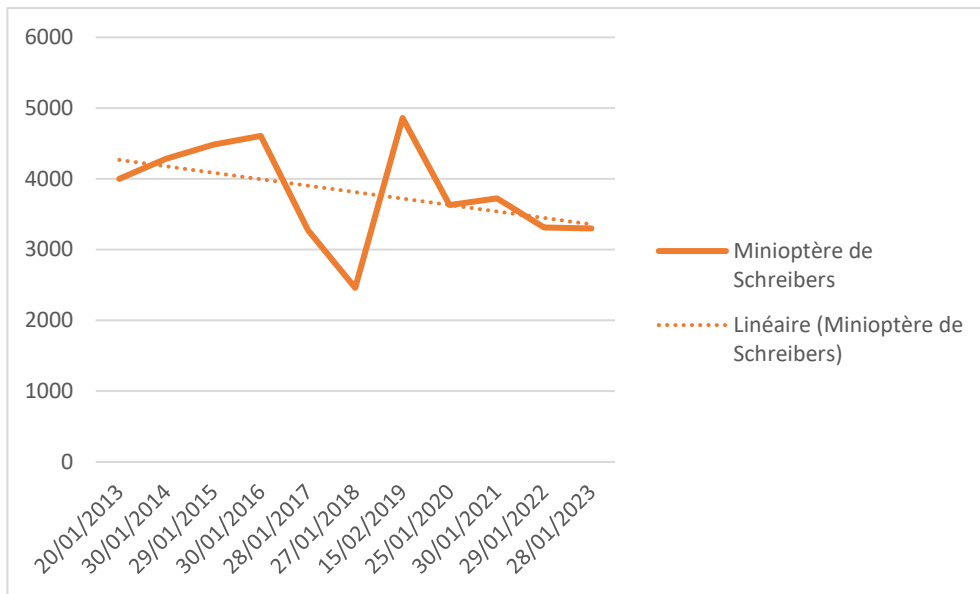


Figure 1 : Evolution de la population de minioptère de Schreibers sur le site

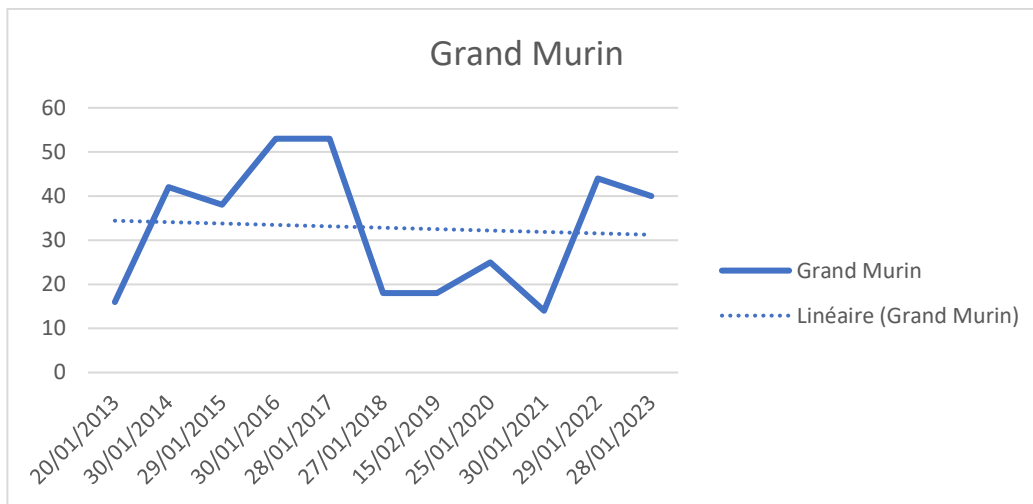


Figure 2 : Evolution de la population de grand murin sur le site

Après les fortes baisses observées entre 2008 et 2015, la population des deux espèces tend à se maintenir sur des niveaux relativement bas (40% des effectifs maximum observés).

Il semble que la météo sur les saisons printanières et estivales puisse avoir un impact sur l'activité de chasse des chauves-souris et par conséquent sur l'alimentation des juvéniles ou la reproduction.

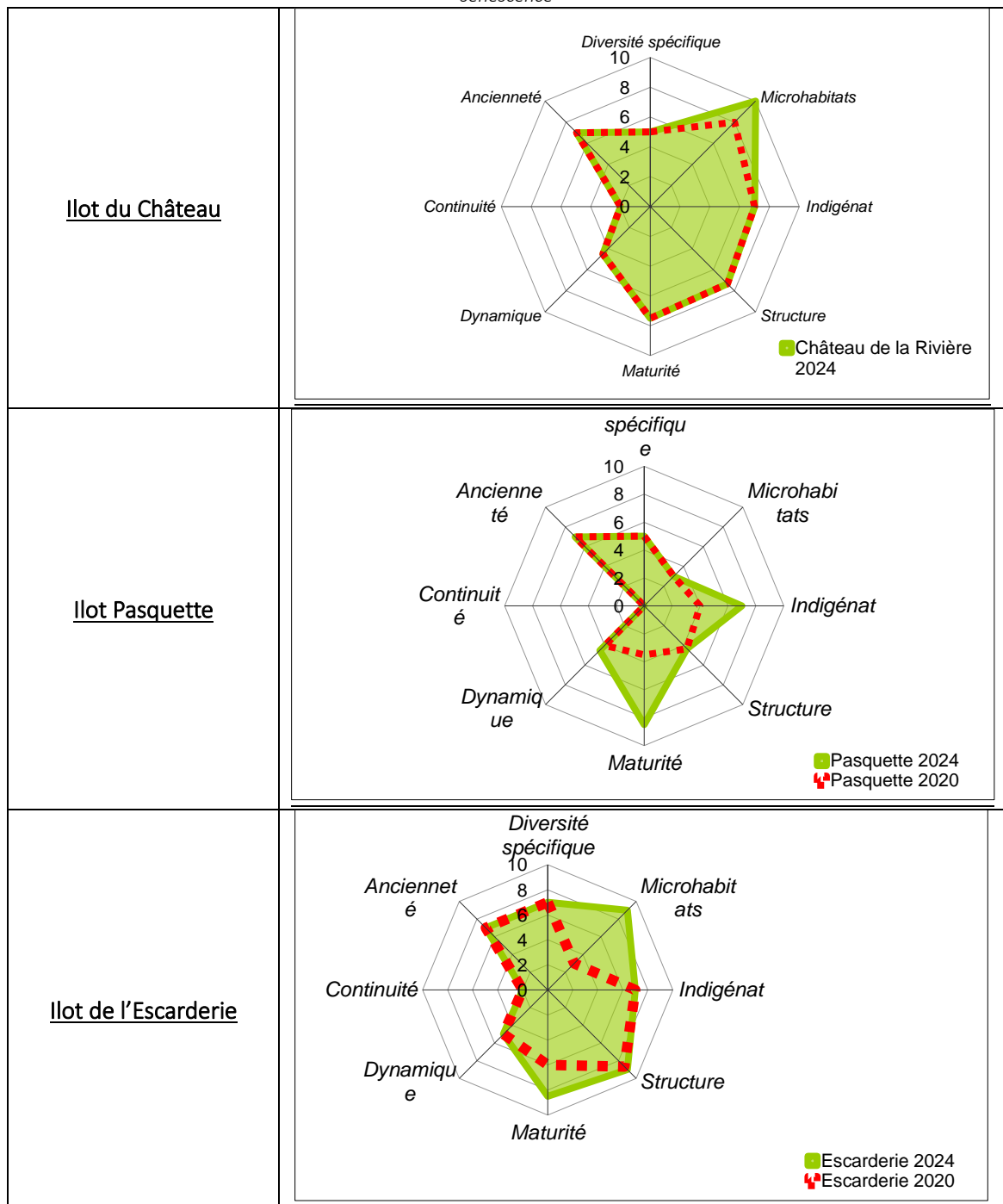
D'un point de vue plus global, l'évolution de la population de minioptères du site est jugée préoccupante malgré une colonie importante. Cette population en marge de l'aire de répartition (méditerranéenne) semble se contracter au profit du cœur de l'aire (Com.pers. Denis VINCENT, Plan régional d'action chauves-souris).

Pour les murins de grande taille, l'évolution des effectifs observée sur le site est similaire à l'évolution des effectifs au niveau national (Com.pers. Denis VINCENT, Plan régional d'action chauves-souris).

- Suivi de la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 de mise en îlots de sénescence : En 2021, un contrat Natura 2000 a été déposé pour maintenir en sénescence 5,66 ha de forêt. Dans ce cadre, un diagnostic initial a été réalisé. Il s'agit ici de faire un bilan de la

mise en œuvre de ce contrat au travers d'indicateurs utilisés communément pour évaluer la naturalité des forêts (VALAURY, WWF).

Tableau V : Présentation des indicateurs de naturalité des forêts pour les trois ensembles forestiers classés en îlot de sénescence



Une évolution positive de la naturalité est perceptible sur l'ensemble des trois îlots. Elle porte essentiellement sur les micro-habitats, l'indigénat et la maturité.

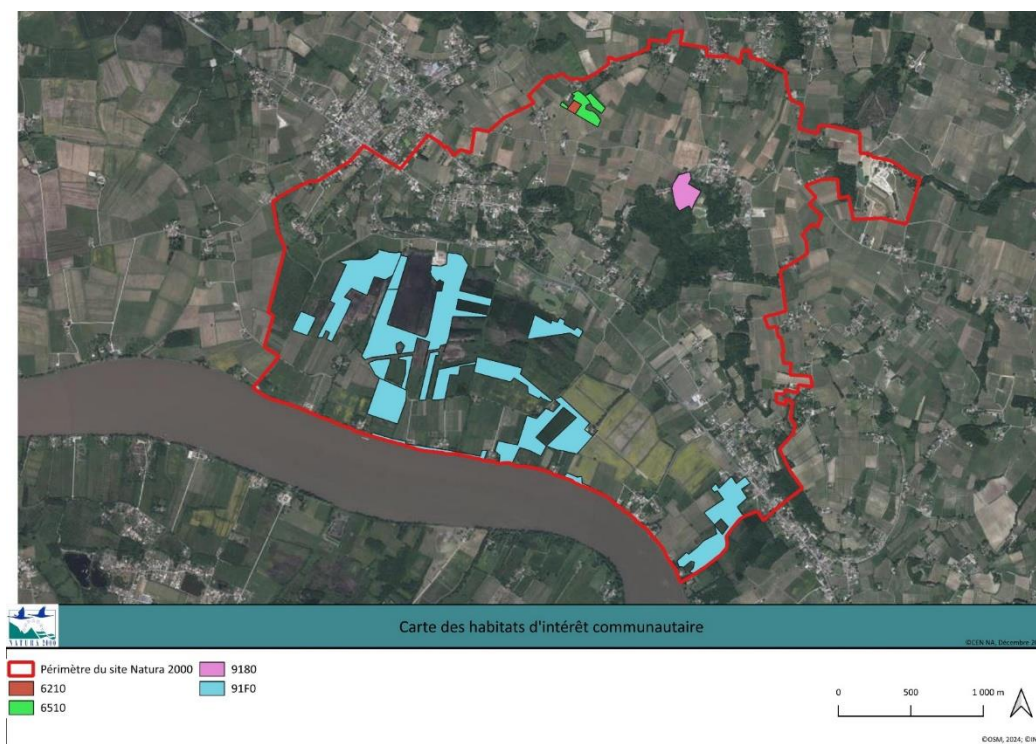
- Cartographie des habitats naturels du site : le site a été inscrit pour répondre à la conservation des chauves-souris, en conséquence, aucune cartographie des habitats naturels n'avait été produite sur le site. En 2024, la Région a souhaité combler cette lacune. Ainsi, en 2024, le CEN Nouvelle-Aquitaine, avec l'appui du CBNSA, a réalisé des



inventaires botaniques permettant d'identifier les végétations du site et par conséquent les habitats d'intérêt communautaire.

Ce travail a conduit à la caractérisation de 5 habitats d'intérêt communautaire qui pourront être intégrés au DOCOB. Il s'agit de l'habitat 6210 Pelouses sèches à orchidées pour une superficie de 0,4 ha ; de l'habitat 6510 Prairies maigres de fauche pour une superficie de 2,87 ha, de l'habitat potentiel 9180 Forêt de pentes et de ravins à Tilleul et Erable sur 3,29 ha (nécessitant des investigations complémentaires), de l'habitat 91F0 Forêt de chênes et de frênes des grands fleuves sur 79,38 ha et enfin 8310 Grottes non exploitées par le tourisme.

Figure 3 : Cartographie provisoire des habitats d'intérêt communautaire du site



Il est proposé d'intégrer cette cartographie des habitats au DOCOB (sous réserve de l'avis favorable du Conservatoire Botanique National).

En ce qui concerne l'habitat potentiel 9180 Forêt de pentes et de ravins à Tilleul et Erable sur 3,29 ha, celui-ci ne sera intégré que s'il est confirmé par des investigations complémentaires.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

o Etat de conservation des espèces.

Tableau V : Tendance de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire du site

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2022	Tendance sur la tranche 2023-2024	Etat de conservation estimé à la fin 2024	Remarques
1303 Petit Rhinolophe Rhinolophus hipposideros	n.e.	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1304 Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum	n.e.	Mauvais	→	→	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais



Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2022	Tendance sur la tranche 2023-2024	Etat de conservation estimé à la fin 2024	Remarques
						attention à la robustesse des résultats
1307 Petit Murin Myotis blythii	1 000	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1308 Barbastelle d'Europe Barbastella barbastellus	n.e.	Moyen	→	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats + action sur les îlots de sénescence
1310 Minioptère de Schreibers Miniopterus schreibersii	3 500	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1321 Murin à oreille échancrée Myotis emarginatus	n.e.	Mauvais	→	→	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1323 Murin de Bechstein Myotis bechsteinii	n.e.	Moyen	↘	→	Mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales + action sur les îlots de sénescence
1324 Grand Murin Myotis myotis	1 000	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales

- Atteintes des objectifs du document d'objectifs.

Tableau VI : Niveau d'atteinte des objectifs du document d'objectifs du site

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Maintenir et préserver les gîtes à chauves-souris	OO11- Assurer la tranquillité et pérennité des gîtes de mise bas, en particulier espèces annexe II	10 %	Acquisition partielle, mais ne permettant pas d'engager des aménagements de sécurisation
	OO12- Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies d'hivernation, en particulier du Petit Rhinolophe, du Grand rhinolophe et du Murin à Oreilles échanquées	20 %	Acquisition partielle, montage d'un projet de sécurisation
	OO13- Assurer la tranquillité et la pérennité des sites de swarming	10 %	Diagnostic préliminaire partiel
ODD2 - Maintenir et gérer des territoires de chasse favorables aux chauves-souris	OO21- Préserver et / ou restaurer les terrains de chasse des chauves-souris, en particulier des espèces de l'annexe II	20 %	Essentiellement au titre des MAEC
	OO22 - Améliorer les zones potentielles de chasse du complexe d'espèces « Murin de grande taille »	20 %	Essentiellement au titre des MAEC
	OO23 - Améliorer les zones potentielles de chasse du Petit Rhinolophe	20 %	Essentiellement au titre des MAEC
	OO24- Préserver et/ou restaurer les routes de vol, en particulier pour le Petit Rhinolophe	10 %	Essentiellement au titre des actions AAP
ODD3 - Évaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces	OO31- Suivre et connaître les colonies de chauves-souris sur l'ensemble du cycle biologique	75 %	Colonies souterraines plutôt bien connues. Quelques lacunes sur le swarming
	OO32 - Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs	0 %	Suivi non réalisé
	OO33- Suivre l'évolution des habitats d'espèce sur le site	80 %	Cartographie d'habitat réalisée
ODD4 - Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces	OO41- Mettre en place de la sensibilisation ex-situ	0 %	Pas de temps prévu sur le sujet
ODD5 - Animer l'application du Document d'Objectifs	OO54 - Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	25 %	Au travers des AAP, de la présence du Syndicat du Moron

- **Perspectives 2025-2026**

- Réalisation d'une exposition itinérante
- Faire vivre les outils de communication (Exposition, site internet)
- Poursuite des démarches de contractualisation (Contrat Natura 2000 / Charte / accompagnement MAEC)
- Appui aux évaluations d'incidence Natura 2000
- Appui au territoire pour la mise en œuvre de politiques publiques
- Poursuite des suivis écologiques (Suivis hivernaux et reproducteurs des chauves-souris)
- Mise à jour du diagnostic du DOCOB + FSD
- Gestion administrative et financière du site

- **Relevé de décisions.**

- Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du Comité de pilotage jusqu'à la date de fin du marché d'animation de deux ans en cours d'attribution (celui-ci devrait débiter fin février 2025). Le Comité de Pilotage valide l'intégration de la cartographie des habitats au DOCOB (sous réserve de l'avis favorable du CBNSA). En ce qui concerne l'habitat potentiel 9180 Forêt de pentes et de ravins à Tilleul et Erable sur 3,29 ha, celui-ci ne sera intégré que s'il est confirmé par des investigations complémentaires.
- Le Comité de Pilotage valide la mise à jour du Formulaire Standard de Données avec les nouveaux HIC (Habitats d'Intérêt Communautaire) et EIC (Espèces d'Intérêt Communautaire), notamment le cuivré des marais et la loutre.
- Le bilan d'animation 2024 est validé.
- Le prévisionnel 2025-2026 est validé.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

La présidente du Comité de pilotage,

Sandrine HERNANDEZ